

Engagements de tous les enfants (sur le vélo-bus et avec leur propre vélo) :**1. Sécurité et équipements :**

- ✓ J'apporte mon casque et ajuste ses sangles à la bonne dimension.
- ✓ Je mets un gilet fluo-réfléchissant à chaque trajet.
- ✓ Mes vêtements sont adaptés pour faire du vélo et selon la météo, je prévois des vêtements me protégeant de la pluie.
- ✓ Pendant le trajet sur le vélobus, en marche et lors des arrêts, je reste les pieds sur les pédales, je ne lâche pas le guidon.
- ✓ Je prépare mon vélo pour qu'il soit en bon état et bien équipé : je vérifie que les freins fonctionnent et que les pneus soient suffisamment gonflés.

2. Comportement règles de vie collective :

- ✓ Je respecte les consignes de sécurité données par les accompagnateurs.
- ✓ Le matin, j'arrive à l'heure au point de rendez-vous, afin de ne pas retarder l'arrivée à l'école.
- ✓ Je ne jette rien par terre, et ne dégrade pas le vélo-bus.
- ✓ Tout en restant concentré, je peux parler et sourire pendant le trajet 😊.

Responsabilités et engagements des parents :

- ✓ J'explique les règles définies dans cette charte à mon enfant et fais-en sorte qu'il les respecte.
- ✓ Le matin, mon enfant est sous ma responsabilité jusqu'à sa prise en charge par le vélobus.
- ✓ Je peux autoriser mon enfant à rentrer seul jusqu'à la maison en transmettant une autorisation écrite à la direction périscolaire.
- ✓ Les accompagnateurs ne sont pas responsables du trajet entre l'arrêt et le domicile de l'enfant.
- ✓ Je vérifie l'état du matériel de mon enfant (casque, gilet, tenue adaptée (poncho...), vélo si concerné).
- ✓ En cas d'absence ou de retard, j'informe l'accompagnateur le plus rapidement possible.

Enfant

Je soussigné(e),
.....

☐ Je m'engage à respecter
les règles de cette charte.

Date :/...../20.....

Signature :

Le(s) Parent(s)

Je soussigné(e), et
.....

☐ J'ai pris connaissance de cette Charte et m'engage à la
respecter, et faire respecter par mon enfant, ses règles.

Date :/...../20.....

Signature :

En cas de non-respect d'une règle entraînant une mise en danger, l'enfant sera exclu de manière provisoire ou définitive.

Téléphone Accueil de Loisirs Périscolaire : 06.25.44.77.89.